



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité publique du Val-de-Travers : rétrospective de l'année 2017

Jeudi 29 mars, les services communaux de la protection de la population du Val-de-Travers ont présenté leurs activités et les statistiques 2017. Une année relativement calme sur le front des sinistres mais soutenue d'un point de vue interne.

Le désormais traditionnel rapport annuel de la sécurité publique s'est déroulé le jeudi 29 mars en présence de représentants des autorités politiques, ainsi que d'organisations de protection de la population fédérales, neuchâteloises, vaudoises et de France voisine. La sécurité publique n'ayant d'avenir que dans une étroite coordination entre les partenaires, ce rapport était l'occasion de présenter le travail qui a été réalisé durant toute l'année par les services de sécurité de proximité, de police du feu, de défense incendie, de protection civile et des ambulances.

Parmi les nombreuses activités recensées, nous pouvons citer : 1'055 interventions ambulancières, 107 interventions des sapeurs-pompiers, pas moins de 600 heures de soutien à la vie locale fournies par la sécurité de proximité lors des manifestations, 535 jours/hommes réalisés par les astreints de la protection civile notamment lors de l'assainissement des sites karstiques. Même si ces chiffres sont importants, il est utile de rappeler que 2017 fut une année relativement tranquille, notre région n'ayant heureusement pas connu de grands sinistres destructeurs.

Notre système de milice étant basé sur le dévouement d'une multitude de personnes de bonne volonté, le Conseil communal manifeste sa reconnaissance au personnel communal ainsi qu'aux 350 volontaires qui s'engagent au service de la protection des personnes et des biens de notre région – une action qui doit être encouragée et valorisée. Il tient également à remercier les employeurs qui permettent de concilier la précieuse disponibilité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**Sécurité publique du Val-de-Travers :
rétrospective de l'année 2017**

du personnel bénévole avec l'activité de leur entreprise. Il adresse enfin sa vive reconnaissance aux familles qui sont solidaires de ce bel engagement citoyen. Il aimerait finalement souligner que la sécurité publique est l'affaire de tous et que notre démocratie est un savant équilibre entre sécurité et liberté. Il invite par conséquent les habitants de Val-de-Travers à s'investir pour bâtir une société libre, sûre et ouverte.

« Pour se servir de sa raison, on a besoin de sécurité et de quiétude. », *Le Parfum*, Patrick Süskind, 1986.

Val-de-Travers, le 9 avril 2018

LE CONSEIL COMMUNAL

